



Réserve Naturelle Régionale LOIRE BOURGUIGNONNE



L'essentiel du plan de gestion 2019 - 2023 de la Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne

Plan de gestion synthétique



www.bourgognefranche-comte.fr



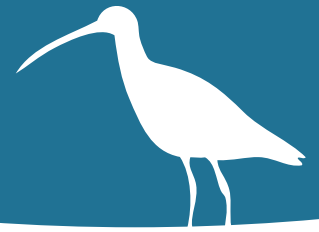
Avec le soutien financier de :



avec le Fonds européen de développement régional (FEADER)

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



LE PLAN DE GESTION, LA « FEUILLE DE ROUTE » DES GESTIONNAIRES DE RÉSERVES NATURELLES

Depuis le décret n°2005-491 du 18 mai 2005, **l'élaboration d'un plan de gestion pour chaque réserve naturelle est une obligation.**

Ce document **cadre le travail du gestionnaire** afin d'assurer la préservation du patrimoine naturel et la cohérence de la gestion d'un site donné, et ce dans l'espace et dans le temps. Au regard du diagnostic du site, **le plan de gestion se décline en objectifs et en opérations** à mettre en œuvre en concertation avec les nombreux partenaires locaux afin de **concilier au mieux préservation du patrimoine naturel et activités humaines**. Planifié sur 5 ou 10 ans selon les cas, **le plan de gestion est régulièrement renouvelé** dans le but d'ajuster les orientations de gestion en fonction de l'évolution du site. Ce document est également **un outil permettant de mobiliser les fonds publics** en faveur de la biodiversité.

Très technique, un plan de gestion est difficile à appréhender. C'est pourquoi un **« plan de gestion synthétique »** peut être conçu pour **présenter aux partenaires l'essentiel de son contenu.**

Le plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne a été élaboré par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, en étroite collaboration avec le Comité consultatif de gestion de la réserve* et en concertation avec les acteurs locaux. Il a ensuite été validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

* Le comité consultatif de gestion, constitué par arrêté régional et présidé par la Présidente de Région ou son représentant, se réunit au moins une fois par an pour examiner tout sujet relatif à la réserve naturelle.

LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE, GESTIONNAIRE DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

Suite à la création de la Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne, **la Région Bourgogne-Franche-Comté a désigné le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne comme gestionnaire de cette aire protégée.**

Depuis sa création en 1986, cette **association loi 1901, reconnue d'intérêt général**, vise à préserver la biodiversité bourguignonne.

Ainsi, le Conservatoire se donne pour missions :

- De **protéger les sites naturels**, au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion, sur lesquels il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux, en partenariat avec les agriculteurs et autres acteurs locaux ;
- De **porter des programmes de préservation des milieux naturels ou d'espèces à fort enjeu** sur l'ensemble de la Bourgogne et en collaboration avec de nombreuses structures ;
- D'**accompagner les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique « biodiversité »** ;
- De **faire découvrir les espaces naturels remarquables** et de **sensibiliser les acteurs et les citoyens** à la protection de la nature.

En décembre 2013, **l'État et la Région ont agréé le Conservatoire** au titre de l'article L.414 -11 du Code de l'environnement. Ainsi, ils reconnaissent l'intérêt de ses actions et affirment leur soutien à l'association.

Le Conservatoire agit pour le patrimoine naturel

- **194 sites gérés***
- **Environ 7 000 ha concernés**
Chiffres au 31 décembre 2020

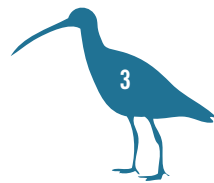
• Une forte diversité de milieux préservés :

Tourbières, landes, marais, prairies humides, pelouses sèches calcicoles, etc.

• Des sites à intérêt écologique notoire, à l'échelle régionale, voire nationale ou européenne :

Sites Natura 2000, Réserves Naturelles Nationales ou Régionales, Espaces Naturels Sensibles, Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope, etc.

* Parcelles acquises par le Conservatoire ou parcelles privées ou communales et pour lesquelles la gestion a été confiée au Conservatoire via des conventions de gestion



INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

Souvent qualifiée de dernier fleuve sauvage d'Europe, la Loire est un joyau national à préserver tout au long de son cours. Dans la Nièvre, elle serpente et modèle sa vaste plaine alluviale sableuse, érodant, creusant, modifiant le paysage au fil des crues et des décrues. Cette dynamique fluviale façonne des milieux naturels particuliers, abritant une biodiversité spécifique. La Loire recèle ainsi un patrimoine naturel (mais aussi culturel) exceptionnel, que l'Homme a su en partie préserver. Pour contribuer à le sauvegarder, une réserve naturelle régionale de près de 740 ha a été créée le 13 novembre 2015, le long de l'axe du fleuve entre Saint-Hilaire-Fontaine et Decize, sur 7 km environ.

Le classement d'un site en réserve naturelle est un outil fort de protection puisqu'il implique une réglementation.

Contexte général

- **Surface :** 739,58 ha
- **Communes concernées :** Laménay-sur-Loire (30%), Charrin (21%), Devay (19%), Cossaye (16%), Saint-Hilaire-Fontaine (10%), Decize (4%)
- **Statut foncier :**
 - Domaine public fluvial (propriété de l'État) : 46 %
 - Propriétés du Conservatoire : 46 %
 - Propriétés privées autres : 8 %
- **Zonages environnementaux :**
 - I Zone Spéciale de Conservation (site Natura 2000 FR2600966) et I Zone de Protection Spéciale (site Natura 2000 FR2612010) « Val de Loire nivernais »
 - I Espace Naturel Sensible « Vallée de la Loire, Îles de Tinjeat et Mainvé, Étang de Dornant »
 - I ZNIEFF de type 1* 260002905 « Vallée de la Loire entre Devay et Saint-Hilaire-Fontaine »
 - I ZNIEFF de type 2** 260009919 « Vallée de la Loire de Saint-Hilaire-Fontaine à Decize »

* ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique) de type I : secteur de petite superficie présentant un grand intérêt biologique ou écologique
** ZNIEFF de type 2 : grand ensemble naturel riche et peu modifié, offrant des potentialités biologiques importantes

Contexte écologique

- **Milieux naturels présents :**
 - Prairies (43%)
 - Milieux arbustifs et forestiers (24%)
 - Pelouses ligériennes (18%)
 - Milieux aquatiques et grèves sableuses (14%)
 - Autres (1%)
- **Géologie :**
 - Terrains sédimentaires appartenant à l'Holocène surmontés des sables du Bourbonnais, datés du Pliocène
 - Alluvions récentes
- **Climat :** Océanique altéré assez doux et modérément arrosé
- **Hydrographie :**
 - Faible chevelu hydrographique hormis la Loire
 - Important réseau de mares et de boires, temporaires ou permanentes
- **Hydrologie :**
 - Débits de la Loire extrêmement variables selon les saisons caractérisant un régime pluvial océanique, avec des hautes eaux et des crues l'hiver et un étiage de juillet à fin septembre
 - Qualité de l'eau : état écologique et chimique bon à moyen (données 2016)

Contexte socio-économique et culturel

- **Agriculture :** Domination de l'élevage avec des prairies pâturées et/ou fauchées en majorité (7 agriculteurs en activité)
- **Sports et loisirs de pleine nature :** Chasse, pêche, canoë, navigation de plaisance, cyclisme (véloroute), randonnée (GR3 le long de la réserve naturelle)

Ses accès étant principalement à vocation agricole, la réserve naturelle ne se prête pas à une fréquentation par le public. Le passage de promeneurs sur les sentiers est toléré.

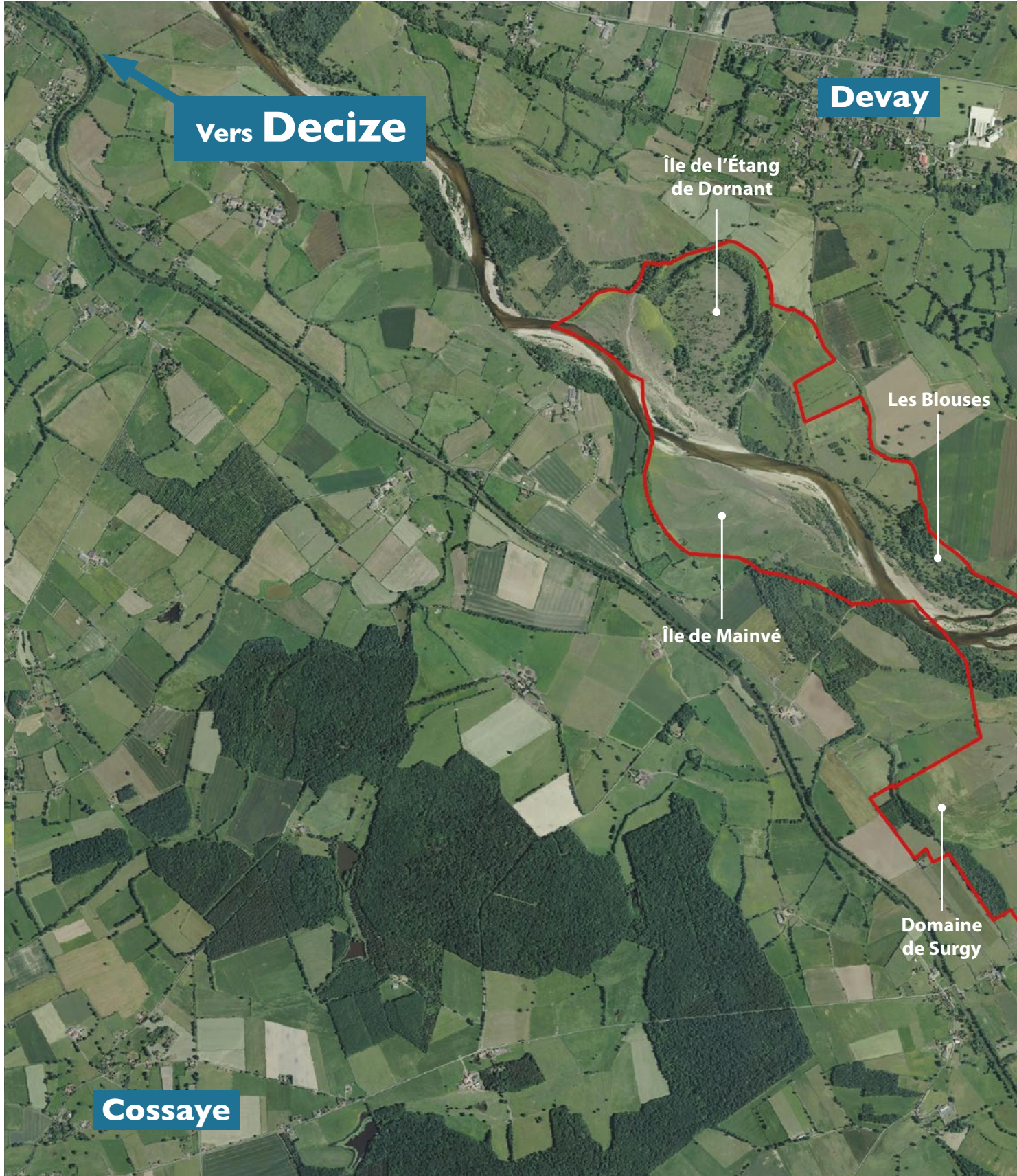


Sandrine Gougard

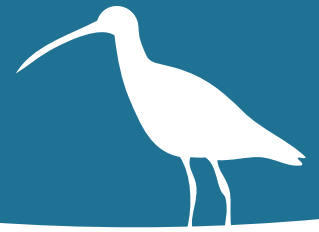


LA RÉSERVE NATURELLE

VUE DU CIEL







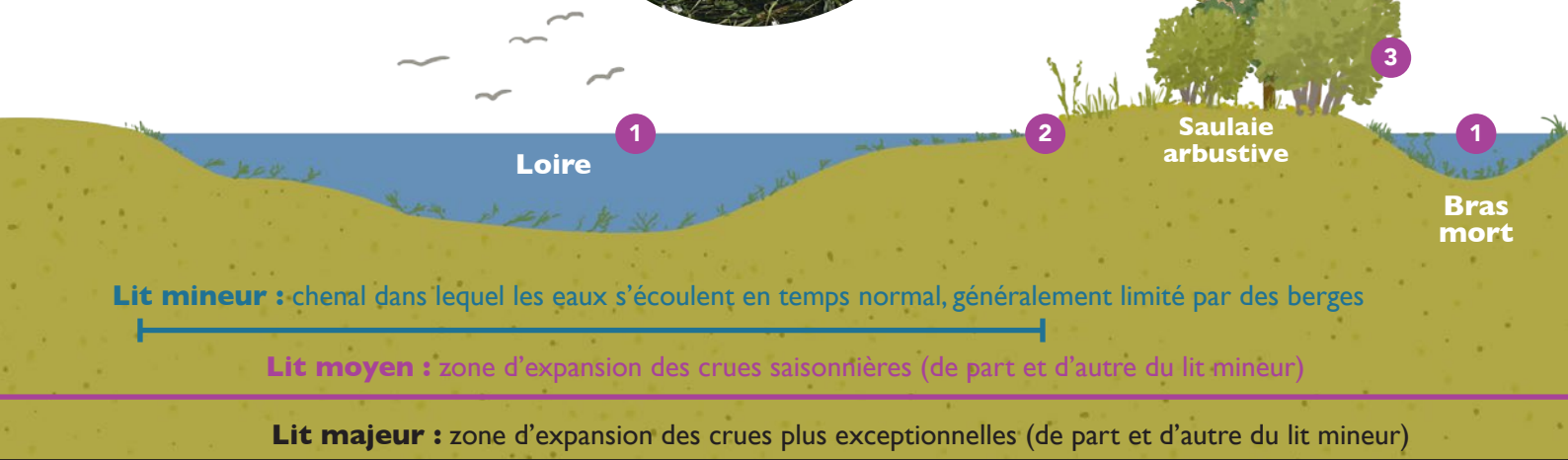
UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL À PRÉSERVER

• Des milieux naturels typiques dépendants de la dynamique du fleuve et d'une agriculture extensive

De par son processus d'érosion des berges et de transport de sédiments, la dynamique fluviale est à l'origine de la création de milieux variés et originaux. La Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne doit notamment son classement à la richesse des pelouses endémiques* des grèves et terrasses sableuses.

L'eau libre et la végétation aquatique

Dans le lit mineur du fleuve, presque toujours submergé, ou dans les bras morts et autres annexes hydrauliques (mares, boires), se retrouvent des herbiers caractéristiques des eaux courantes ou des eaux calmes et stagnantes, formés de végétation enracinée (nénuphars ou renoncules par exemple) ou flottante (lentilles d'eau).



Lit mineur : chenal dans lequel les eaux s'écoulent en temps normal, généralement limité par des berges

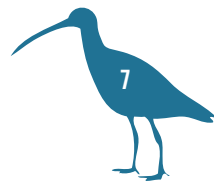
Lit moyen : zone d'expansion des crues saisonnières (de part et d'autre du lit mineur)

Lit majeur : zone d'expansion des crues plus exceptionnelles (de part et d'autre du lit mineur)

Les grèves

Ces bancs de sables ou graviers, situés dans le lit mineur du cours d'eau, sont façonnés par la dynamique du fleuve. Les espèces végétales qui parviennent à y pousser sont capables de supporter de fortes sécheresses estivales et une submersion plus ou moins importante lors des crues. C'est le cas de la **Corrigiole des grèves**.





- 50 % de la superficie de la réserve naturelle abritent des **milieux à forte valeur écologique**, et parfois même d'intérêt européen
- Environ 30 % de la superficie de la réserve naturelle sont occupés par des **milieux endémiques***

* Endémique : présent sur un territoire donné et nulle ailleurs dans le monde

Les prairies

Les prairies se situent principalement **dans le lit majeur** de la Loire, **sur des terrains légèrement surélevés**. Elles sont **majoritairement entretenues par fauche ou pâturage extensif**. Le maintien depuis plus de 30 ans d'un élevage extensif a permis la conservation de ces milieux.



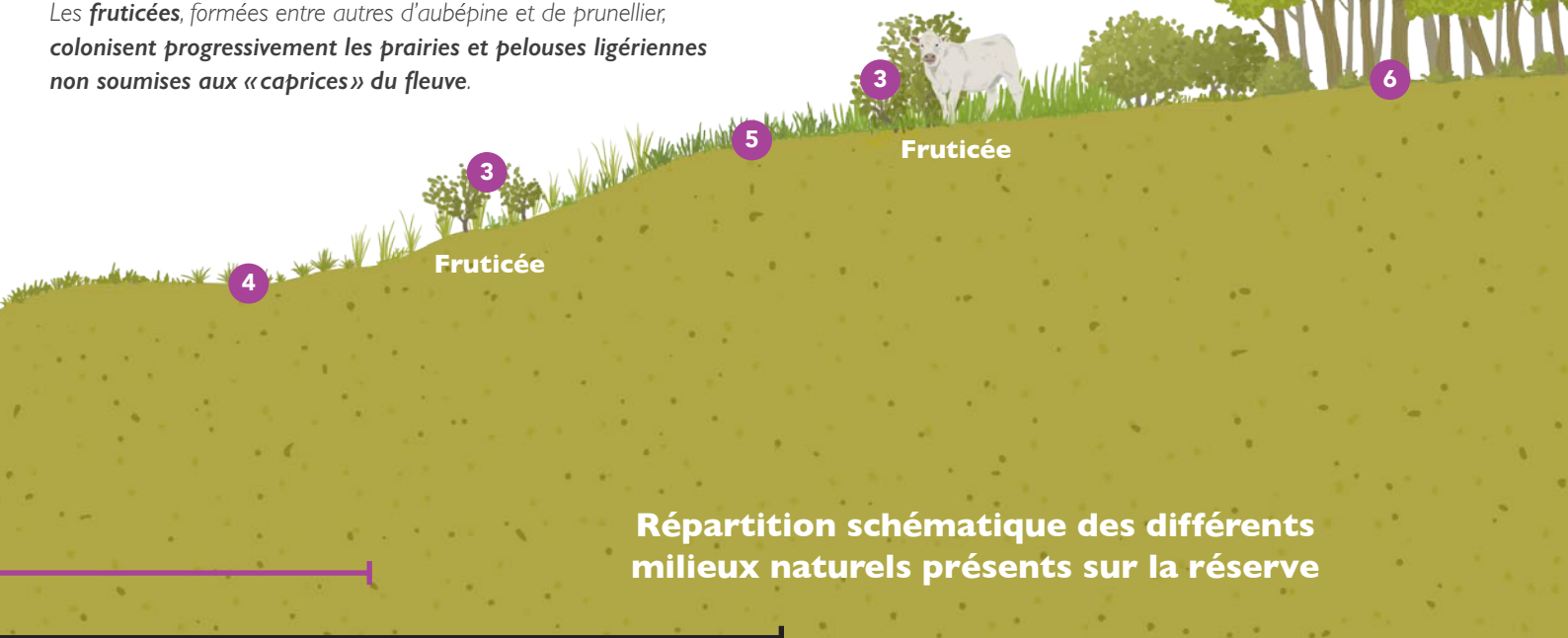
Des **prairies à chiendent** se développent sur les substrats de graviers, sables ou alluvions **dans le lit majeur** et se retrouvent **sous les eaux en période de crues**.



Les fourrés arbustifs

Dans les secteurs soumis à la dynamique fluviale, **sur les grèves les plus stables, se développent les saulaies arbustives**, milieux de transition vers le boisement de **Peuplier noir**.

Les **fruticées**, formées entre autres d'aubépine et de prunellier, **colonisent progressivement les prairies et pelouses ligériennes non soumises aux « caprices » du fleuve**.



Répartition schématique des différents milieux naturels présents sur la réserve

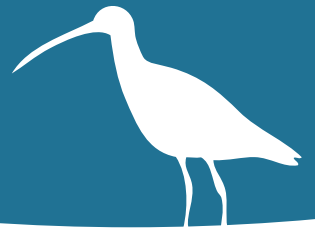
Les pelouses ligériennes (ou terrasses sableuses)

Ces **milieux naturels à végétation rase se forment sur des sols acides et pauvres en nutriments, régulièrement soumis aux inondations**. Leurs espèces phares sont la **Fétuque à longues feuilles**, le **Corynéphore blanchâtre** et la **Piloselle de Loire**.



Les milieux forestiers

Des **forêts à bois tendre** (Saulé blanc, Peuplier noir) et **d'autres à bois dur** (frênes, ormes, chênes), **caractéristiques des grands cours d'eau dynamiques**, sont aussi représentées sur la réserve naturelle. Certaines sont situées en zones inondables.



• Une faune riche, reflet de la diversité des milieux présents

La Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne offre une grande variété de milieux particulièrement intéressants pour la faune. De nombreuses espèces animales, caractéristiques à la fois des milieux secs ou humides, y trouvent refuge, nourriture et sites de reproduction. La réserve naturelle recèle même quelques trésors faunistiques.



Sensible à la pollution, le **Gomphe serpentin** recherche les rivières encore «naturelles» associées à des prairies et des forêts, ce qui en fait aujourd'hui une espèce protégée en France et même en Europe.



L'**Oedipode soufrée** affectionne les pelouses sableuses et sèches des bords de Loire. D'ordinaire plutôt rare dans la région, il est très présent sur la réserve naturelle.



La **Thècle du prunellier** vit au niveau des lisières ombragées à proximité de prairies. L'adulte butine les fleurs de troène, cornouiller ou aubépine, alors que la chenille se nourrit des feuilles.



Qui dit milieux aquatiques, dit **Couleuvre à collier**. Il n'est pas rare de voir ce reptile, parfaitement inoffensif... sauf pour les amphibiens et petits poissons ! Tous les reptiles sont protégés en France.



Le **Crapaud calamite** vit dans les pièces d'eau peu profondes et/ou perturbées comme les annexes hydrauliques temporaires et bien ensoleillées de la Loire. Il apprécie également les sols sablonneux.



Le **Guêpier d'Europe** niche dans les berges sablonneuses régulièrement remaniées par la dynamique fluviale, tout comme l'Hirondelle de rivage qui, elle, peut former des colonies de centaines de nids.



Oiseau emblématique de la Loire, la **Sterne pierregarin** niche sur les grèves. Elle est très sensible au dérangement par l'Homme lors de la reproduction, et ses œufs, déposés sur le sol, se font souvent piétiner.

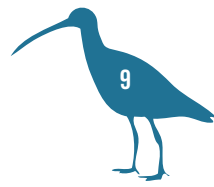


Protégé à l'échelle nationale et réintroduit dans les années 70, le **Castor d'Europe** a recolonisé la Loire. Des indices de sa présence (bois coupé, marques d'écorçage) sont régulièrement observés sur la réserve.

243 espèces animales dont

- 32 espèces de libellules et demoiselles
- 28 espèces de criquets et sauterelles
- 56 espèces de papillons dont 48 de papillons de jour et 8 de papillons de nuit
- 4 espèces de reptiles
- 8 espèces d'amphibiens
- 99 espèces d'oiseaux
- 9 espèces de mammifères

22 protégées en France



• Un florilège de plantes patrimoniales

Sur la réserve naturelle, cohabitent des espèces végétales à affinités méridionale, atlantique mais aussi continentale, dont plusieurs sont rares voire protégées. Certaines espèces sont aussi venues du Massif central en suivant le cours de la Loire. Vu les conditions de vie parfois très aléatoires liées à la dynamique du fleuve, une partie de ces plantes a la particularité de pouvoir survivre tant aux fortes sécheresses qu'aux inondations !



Ce « pissenlit » qui pousse sur les pelouses sableuses régulièrement remaniées par la Loire est la **Piloselle de Loire**. Il s'agit d'une espèce endémique du Val de Loire et protégée en Bourgogne.



Commune dans la moitié sud de la France, l'**Armoise champêtre**, espèce protégée en Bourgogne, trouve sur les pelouses sableuses sèches de la Loire les conditions propices à son développement.



Le **Peuplier noir**, espèce emblématique des forêts alluviales à bois tendre, parvient à se maintenir dans les forêts matures de bois dur, constituant un milieu remarquable prioritaire au niveau européen.

• **532 espèces végétales recensées, soit 24% des espèces présentes dans la Nièvre, dont :**

- 88 rares, très rares ou extrêmement rares en Bourgogne
- 3 protégées à l'échelle régionale
- 1 endémique



Cette « touffe d'herbe » des pelouses sableuses paraît insignifiante, pourtant c'est une espèce protégée en Bourgogne ! Il s'agit du **Corynéphore blanchâtre**.



En Bourgogne, où elle est protégée, la **Scutellaire à feuilles hastées** apprécie essentiellement les prairies humides et les bords de mares du bassin de la Loire.

UNE NATURE EN PÉRIL, SOUMISE À DIFFÉRENTES MENACES

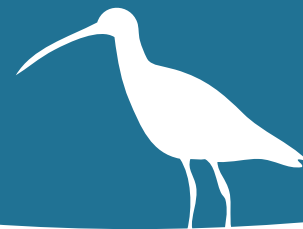
Au sein de la réserve naturelle, ce patrimoine exceptionnel subit malheureusement de nombreuses pressions d'origine humaine :

- **L'enfoncement du lit de la Loire** : le fleuve, canalisé et de plus en plus privé de sédiments à transporter (extraction par l'Homme, barrages, etc.), **mais aussi la nappe alluviale, s'enfoncent dans le lit majeur**, ce qui perturbe leur fonctionnement naturel.
- **L'enrochement des berges** : 1,1 km de berges de Loire au sein de la réserve naturelle sont actuellement enrochés, ce qui perturbe là encore la dynamique naturelle du fleuve et empêche l'expression des milieux des bords de Loire.
- **L'arrivée d'espèces exotiques envahissantes** : ces espèces, comme la Jussie, concurrencent et menacent la biodiversité présente.

Même si les prairies du site sont pour l'instant relativement épargnées, leur abandon ou au contraire leur surexploitation (surpâturage et fertilisation) sont des menaces potentielles.

Pour préserver ce patrimoine naturel, les objectifs principaux définis sont :

- Le maintien de l'état de conservation des grèves et annexes hydrauliques, ainsi que de leur capacité d'accueil pour les espèces,
- La conservation des pelouses ligériennes et des prairies,
- L'amélioration des connaissances naturalistes et scientifiques,
- Le renforcement de l'appropriation et de l'ancrage territorial de la réserve naturelle.



UN PREMIER PLAN D' ACTIONS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Le classement de ce territoire en réserve naturelle régionale est une opportunité pour intervenir concrètement pour la préservation des milieux naturels et de la biodiversité associée. Sur la période 2019-2023, les mesures à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs identifiés visent essentiellement à conserver la dynamique fluviale de la Loire, à préserver les milieux ouverts (prairies et pelouses ligériennes) et à renforcer l'ancrage territorial de la réserve naturelle.

• Le renforcement des connaissances pour mieux conserver la dynamique fluviale, les espèces patrimoniales et les milieux

Afin de gérer au mieux les milieux naturels, il est important de bien les connaître ainsi que la biodiversité présente sur le territoire, et d'étudier leur évolution en réponse aux mesures mises en place.

• La limitation des pressions anthropiques sur le lit mineur de la Loire et sur ses annexes hydrauliques

Une des problématiques rencontrées sur la réserve naturelle est le **dérangement des espèces et la perturbation des milieux naturels par l'Homme**. Des **actions d'information** sont donc nécessaires.

• Ce qui est programmé :

- L'implantation de **panneaux d'information** en période de reproduction des oiseaux nicheurs sur les grèves
- Des **tournées de surveillance** sur le site
- La **création d'outils d'information sur les bonnes pratiques** et précautions à prendre sur la Loire

• Ce qui est programmé :

- Une **étude poussée de la dynamique fluviale** pour garantir à terme le bon fonctionnement hydrologique de la Loire
- Des **inventaires pour pallier le manque de données** concernant les groupes faunistiques les plus méconnus
- Un **suivi régulier de l'état de conservation des milieux naturels et des espèces**, notamment les plus menacés

La Réserve Naturelle Régionale de la Loire bourguignonne se donne par ailleurs l'ambition d'être un vecteur de connaissances sur les milieux ligériens et est intégrée dans des programmes scientifiques régionaux voire nationaux.



Surveillance de la réserve naturelle par une salariée du Conservatoire



Chantier nature d'arrachage de Jussie réalisé à l'aide de bénévoles

• La lutte contre les espèces exotiques envahissantes

L'équilibre des milieux naturels au sein de la réserve est également menacé par le **développement d'espèces exotiques envahissantes**, dont la Jussie, le Sénéçon du Cap et le Robinier faux-acacia. Ces dernières sont donc à surveiller de très près...

• Ce qui est programmé :

- Un **suivi de la colonisation** des espèces exotiques envahissantes
- Des **opérations localisées d'élimination** de ces espèces

• L'accompagnement des éleveurs pour une meilleure prise en compte de la biodiversité

Parallèlement à un travail de sensibilisation des exploitants agricoles, des expérimentations de restauration des milieux naturels seront menées par le Conservatoire.

• Ce qui est programmé :

- Des travaux de restauration des pelouses ligériennes
- Un suivi de l'impact des activités pastorales
- Une aide au maintien d'une agriculture extensive
- La préservation des mares et du réseau bocager



Pâturage sur les berges de Loire

• La concertation locale pour concilier au mieux les différents usages sur la réserve et faciliter l'appropriation des enjeux et des opérations

Pour mieux préserver les richesses du site, il est primordial d'informer et d'impliquer les acteurs locaux dans les actions de gestion. Les réflexions sont donc conduites en concertation avec les partenaires, notamment les élus des communes, les propriétaires, les services de la Région, les associations de sports de plein air (canoë et kayak en particulier) et les acteurs du tourisme.

• La valorisation de la réserve naturelle auprès des citoyens

Pour faire connaître la réserve naturelle, la première étape consiste à matérialiser ses limites sur le terrain. Puis, afin de mieux informer les habitants du territoire sur le patrimoine naturel et les enjeux du site, différentes actions de communication et de sensibilisation sont prévues.

• Ce qui est programmé :

- La pose de bornes de délimitation
- L'organisation de visites guidées de la réserve et de chantiers nature par le Conservatoire
- La proposition d'animations avec les écoles du territoire
- La création et la mise à jour d'outils de communication (plaquette de présentation, lettre d'information, visite virtuelle, etc.)
- La tenue de stands lors de manifestations locales sur le thème de la nature notamment

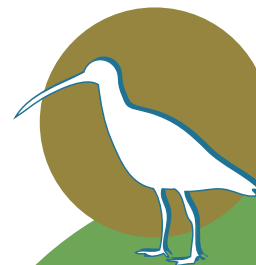
A. Yahaut



Visite guidée sur la réserve naturelle



Lettre d'information



À la fin de la durée de validité de ce premier plan de gestion, une évaluation sera réalisée et un deuxième plan de gestion sera établi en conséquence.

Pour mener à bien ce programme d'actions, des fonds publics sont mobilisés, notamment ceux de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de l'Europe. Un budget de près de 664 000 € est prévu sur les 5 ans pour engager les opérations (budget annuel prévisionnel compris entre 115 000 et 150 000 €).



Réserve Naturelle Régionale LOIRE BOURGUIGNONNE

Les réserves naturelles régionales, des espaces remarquables à protéger

Certains espaces naturels sont remarquables du fait de la diversité et/ou de la rareté des espèces qu'ils abritent. Or, leur pérennité repose souvent sur un fragile équilibre. Aussi, **les Régions ont désormais la possibilité de classer des territoires à fort enjeu de conservation en réserve naturelle régionale afin de :**

- les **protéger** grâce à une réglementation adaptée aux enjeux locaux,
- les **gérer** sur la base de plans de gestion,
- **proposer aux différents publics des éléments de compréhension de la nature** qui les entoure.

La **Région Bourgogne-Franche-Comté** contribue aujourd'hui à la préservation de **18 réserves naturelles régionales**, qui couvrent près de **5 000 ha**. Pour cela, elle y consacre un budget annuel de plus de 900 000 €.



AUTORITÉ DE CLASSEMENT :

Région Bourgogne-Franche-Comté

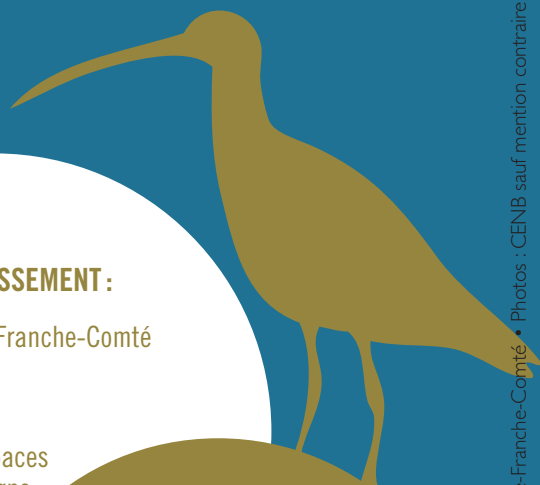
GESTIONNAIRE :

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Avec le soutien financier de :

Fonds européen de développement régional (FEDER)

Région Bourgogne-Franche-Comté



CONTACT :

Conservateur de la réserve
13 rue Marguerite Monnot
58300 Decize
contact@cen-bourgogne.fr

Tél. 03 45 82 93 07

www.cen-bourgogne.fr